



# RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DE LA CLE ET DE LA CELLULE D'ANIMATION DU SAGE DES 6 VALLEES

Année 2023





## I. Table des matières

II.	Contexte, historique et fonctionnement du SAGE .....	2
III.	Cellule d'animation du SAGE : missions et objectifs .....	2
IV.	Actions menées en 2023 .....	3
1.	Animation de la CLE et ses instances.....	3
2.	Actions d'appui administratif et technique des activités de la CLE .....	3
3.	Actions visant la facilitation de la mise en œuvre du SAGE .....	4
4.	Actions de de communication et de sensibilisation.....	6
5.	Actions GEMA en lien avec la prise de compétence rivière par le SMBVAS.....	7
6.	Stage de la caractérisation du colmatage du lit de l'Austreberthe et du Saffimbec .....	7
7.	Actions en lien avec la desimperméabilisation.....	8
8.	Pilotage du Contrat Territorial Eau et Climat.....	9
9.	Actions de mise en compatibilité des documents d'urbanismes avec le SAGE .....	9
V.	Principales actions reportées en 2024 .....	10
VI.	Autres rencontres auxquelles l'animatrice SAGE a participé .....	10
VII.	Annexe : Synthèse des actions de mise en œuvre et prospective 2024.....	0

## II. Contexte, historique et fonctionnement du SAGE

Après plus de 12 ans d'actions sur la prévention du risque d'inondation et conscients qu'une gestion concertée est nécessaire dans le domaine de l'eau, les **Syndicats Mixtes des Bassins Versants de l'Austreberthe-Saffimbec** et de **Caux-Seine** ont délibéré à l'unanimité en 2013 pour lancer une démarche d'élaboration commune de SAGE.

Monsieur le Préfet coordonnateur de bassin a été saisi pour valider la démarche d'émergence du SAGE le 21 mars 2013.

L'arrêté de délimitation de périmètre a été publié le 23 février 2015 puis celui concernant la composition de la CLE, le 29 octobre 2015. Le projet de SAGE a été validé par la CLE le 8 janvier 2020. La consultation des assemblées a démarré fin janvier de la même année. L'avis de l'autorité environnementale a été prononcé le 18 décembre 2020. L'enquête publique a eu lieu en suite entre juin et juillet 2021. La CLE a validé les modifications au projet de SAGE le 10 octobre. Le dossier a été adressé aux services de la Préfecture pour arrêter la validation du document définitif le 24 octobre 2021.

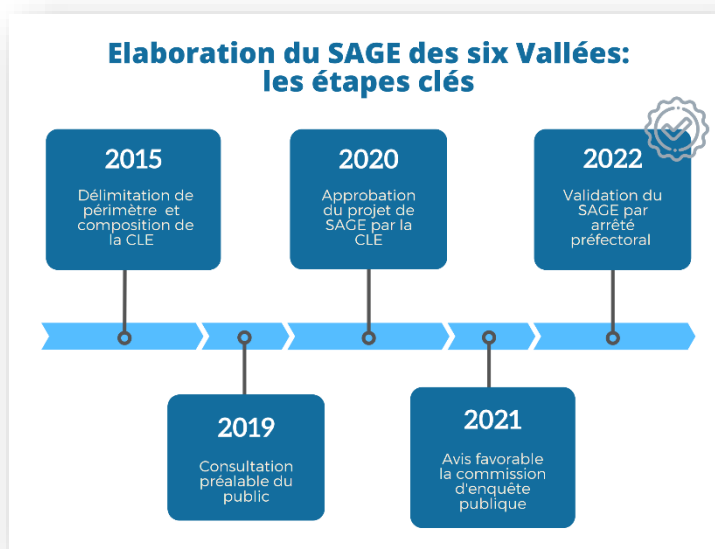
**Le SAGE a été approuvé par arrêté préfectoral le 7 mars 2022.**

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE des 6 Vallées compte 47 membres. Le premier arrêté de composition de la CLE est arrivé à échéance le 29/10/2021. Un nouvel arrêté de CLE a vu le jour le 7/12/2022. Cette nouvelle CLE a pour mission de superviser la mise en œuvre du SAGE.

## III. Cellule d'animation du SAGE : missions et objectifs

La cellule d'animation du SAGE des 6 Vallées est composée de l'animatrice SAGE, poste financé par l'AESN (entre 2015 et 2024) et la Région Normandie (en 2021 et 2022). Sous la direction de l'ingénieur coordonnateur du SMBVAS et du Président de la Commission Locale de l'Eau, elle est chargée de mettre en place des démarches nécessaires à la mise en route du SAGE et notamment :

- d'assurer l'appui administratif et technique des activités de la commission locale de l'eau (CLE),
- d'organiser et animer les réunions de la Commission Locale de l'Eau et ses instances,
- d'assurer la réalisation des études nécessaires à la mise en œuvre du SAGE soit en interne ou soit en externe,
- de mettre en place les actions de concertation, communication et de sensibilisation,
- de favoriser l'application du SAGE par les services instructeurs et les collectivités du territoire,
- de contribuer ou réaliser les actions prévues au SAGE par les structures porteuses,
- de piloter le Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC).





## IV. Actions menées en 2023

L'année 2023 a été marquée par :

- Le renouvellement de la composition de la CLE le 28 février 2023 ainsi que l'approbation de ses règles de fonctionnement.
- Le départ de l'animatrice SAGE le 28 février et l'arrivée de la nouvelle animatrice le 15 mai 2023.
- L'organisation des ateliers de présentation du SAGE.
- La réalisation du site internet dédié au SAGE.
- Le début des commissions thématiques

### 1. Animation de la CLE et ses instances

L'arrêté de composition de la CLE a eu lieu le 28 février 2023. La CLE s'est réunie à cette occasion. Les membres du bureau se sont également réunis à deux reprises. Par ailleurs, les commissions thématiques prévues à la mise en œuvre du SAGE ont également débutées. L'animatrice a été chargée d'organiser et d'animer les réunions, préparer les documents nécessaires et rédiger les comptes-rendus. Ce tableau synthétise leurs rencontres :

Réunion	Date	Objet	Participants
Bureau CLE	09/02/2023	Préparation CLE, présentation du nouvel arrêté de fonctionnement, présentation rapport d'activité, organisation conférence élus	5
CLE	28/02/2023	Election président, vice-président, membres du Bureau, adoptions des règles de fonctionnement de la CLE, validation du rapport d'activité 2022, présentation du plan de communication et du programme 2023	31
Bureau CLE	27/06/2023	Applicabilité règle 4 et 5, problématique des prélèvement d'eau en rivière, commissions thématiques, programme 2023	11
Commission communication	26/10/2023	Synthèse des actions prévues au plan de communication, présentation du futur site internet dédié au SAGE, présentation des autres projets de communication	12

### 2. Actions d'appui administratif et technique des activités de la CLE

- **REDACTION DU RAPPORT D'ACTIVITES DE LA CLE.** Comme tous les ans l'animatrice s'est chargée de rédiger le rapport d'activités de la CLE, le soumettre à la validation des membres du bureau. Ce rapport sert aussi pour informer de l'avancement des actions réalisées auprès des financeurs.
- **OBTENTION DE FINANCEMENTS.** L'animation du SAGE ainsi que les actions de mise en œuvre comptent avec le soutien financier et technique de l'AESN. L'animatrice du SAGE se charge des démarches nécessaires d'obtention des subventions (rédaction de demandes d'aide, des rapports d'activité, suivi des indicateurs, échanges et réunions de suivi...).



- **REDACTION D'AVIS SUR DES DOSSIERS LOI SUR L'EAU.** Trois avis sur des dossier loi sur l'eau ont été rédigés par l'animatrice du SAGE. La rédaction de ces avis nécessite, en fonction des enjeux du projet, une visite de terrain, une rencontre avec les porteurs de projet, l'analyse des documents techniques et la rédaction de l'avis qui est ensuite présenté au président de la CLE pour validation.
- **REDACTION D'AVIS D'URBANISME.** Depuis octobre 2022, c'est l'animatrice culture du risque qui se charge de rédiger les avis d'urbanisme, 38 avis ont été rédigés en 2023. Les avis d'urbanisme concernent la conformité des systèmes de gestion des eaux pluviales des nouveaux projets urbains avec la règle 7 du SAGE. Une information sur le risque inondation est aussi fourni au service instructeur.
- **PARTICIPATION AU COMITE SECHERESSE ET REDACTION DE L'AVIS SUR LE NOUVEL ARRETE.** L'animatrice a participé à deux réunions du comité sécheresse en 2023. Aucun avis d'arrêté sécheresse n'a été rédigé en 2023.

### 3. Actions visant la facilitation de la mise en œuvre du SAGE

- **DEBUT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE COMMUNICATION.** Conformément à la disposition 5 du PAGD indiquant « La structure porteuse du SAGE établit, dans l'année suivant la publication de l'arrêté d'approbation du SAGE, un plan de communication pluriannuel spécifique et adapté sur les divers enjeux du SAGE... » un plan de communication a été élaboré en régie par l'animatrice du SAGE et l'animatrice culture du risque et communication. Un travail important a été réalisé avec le prestataire dédié pour réaliser le site internet du SAGE des 6 Vallées qui a été mis en ligne en janvier 2024. L'animatrice du SAGE et l'animatrice culture de risque et communication ont réalisés les contenus et éléments nécessaires à la mise en ligne du site.
- **ORGANISATION DES ATELIERS DE PRESENTATION DU SAGE.** Afin de favoriser l'appropriation des documents par les différents acteurs de l'eau du territoire, 4 ateliers de présentation ont été organisés. L'animatrice s'est occupé d'organiser et animer ces ateliers. Chaque atelier a été adapté en fonction du public visé : 2 de ces ateliers ce sont déroulés en 2023.

Date	Cible de l'atelier	Participants
23/01/2023	Acteurs du petit cycle de l'eau et de la protection de la ressource (Animateurs BAC, Collectivités compétentes, AESN, CG76...)	16
22/06/2023	Service de planification urbaine (DDTM, AU, SCOT, PLUi, collectivités...)	11

- **ORGANISATION D'UNE CONFERENCE A DESTINATION DES ELUS DU TERRITOIRE ET DES MEMBRES DE LA CLE.** Le plan de communication prévoit l'organisation annuelle d'une demi-journée thématique à destination des élu(e)s du territoire et membres de la CLE à l'occasion de la journée mondiale de l'eau. L'objectif est de maintenir une dynamique de territoire dans la continuité de la classe d'eau. En 2023, l'évènement a eu pour objectif de présenter le SAGE approuvé. Cette présentation a eu lieu à la suite de l'intervention d'un conférencier Jean Baptiste NARCY sur l'histoire de la politique de l'eau en France, avec un zoom sur l'outil « SAGE » : « Les SAGE dans l'histoire de la politique de l'eau française : quelle place et quels apports spécifiques, hier et aujourd'hui ? ». L'animatrice du SAGE s'est chargée de l'organisation de l'évènement (recherche d'intervenant, logistique...)



### L'eau au fil du temps

les SAGE dans l'histoire de la politique de l'eau française : quelle place et quels apports spécifiques, hier et aujourd'hui ?

23 mars 2023

Photo 1 Conférence élus à l'occasion de la journée mondiale de l'eau - action reconduite en 2024

- **ACTUALISATION DU DOSSIER GESTEAU DOSSIER DU SAGE SUR GESTEAU.** Rajout du rapport d'activité 2022 : <https://www.gesteau.fr/document/sage-des-6-vallées-pagd-et-reglement>
- **DEBUT DE REFLEXION ET RENCONTRE EN AMONT DE LA CREATION DU GROUPE DE TRAVAIL AGRICOLE DU SAGE.** Trois rencontres avec la chambre d'agriculture ont eu lieu afin de voir quelles actions pouvaient être menées en s'appuyant sur les groupes agricoles déjà présents sur le territoire. Ce groupe sera piloté en collaboration par les animateurs agricoles du SMBVAS et du SMBVCS. La première réunion du groupe de travail a eu lieu en janvier 2024.
- **PRELEVEMENTS D'EAU EN RIVIERE-COMMUNICATION AUX COMMUNES.** Une nouvelle pratique de prélèvements d'eau en rivière à des fins d'irrigation a été observée cet été sur le territoire du SAGE. Dans ce cadre, un courrier et une affiche de communication expliquant les règles à respecter a été transmise aux communes du territoire. Les services de l'état ont également été informés.



## 4. Actions de de communication et de sensibilisation

Plusieurs actions de sensibilisation et de communication ont été menées en 2023. L'animatrice du SAGE a participé à l'organisation et à l'animation des évènements suivants :

Libellé	Descriptif	Participants
Fête de la nature	Evènement grand public avec des animations autour des milieux aquatiques, le risque inondation et la biodiversité.	350
Accueil d'une délégation du Togo du programme solidarité eau de l'AESN	Le pS-Eau est un partenaire de longue date de l'AESN, et plus particulièrement depuis fin 2022 sur un programme d'animation de réseaux d'acteurs impliqués sur des actions eau et assainissement au Togo et au Bénin. Dans ce cadre, une délégation du Togo représentée par le ministère de l'eau, l'organisation faîtière des communes togolaises et le réseau des associations togolaises impliquées sur des projets d'accès à l'eau et à l'assainissement a été reçue le jeudi 12 octobre sur le territoire du SAGE pour échanger sur les risques inondations et la problématique des eaux de ruissellement associée, et plus globalement sur la gestion des ressources en et la restauration des milieux aquatiques.	6



Fête de la nature



Délégation du Togo



Photo 2 Actions de communication 2023

## 5. Actions GEMÀ en lien avec la prise de compétence rivière par le SMBVAS

La prise de compétence concernant la gestion des milieux aquatiques du SMBVAS a conduit au lancement de la première étude de restauration de la continuité écologique sur la vallée de l'Austreberthe concernant 6 obstacles. En effet, un enjeu important du SAGE des 6 Vallées consiste à l'optimisation du fonctionnement biologique de ses cours d'eau en permettant aux populations de poissons de remonter ces derniers.

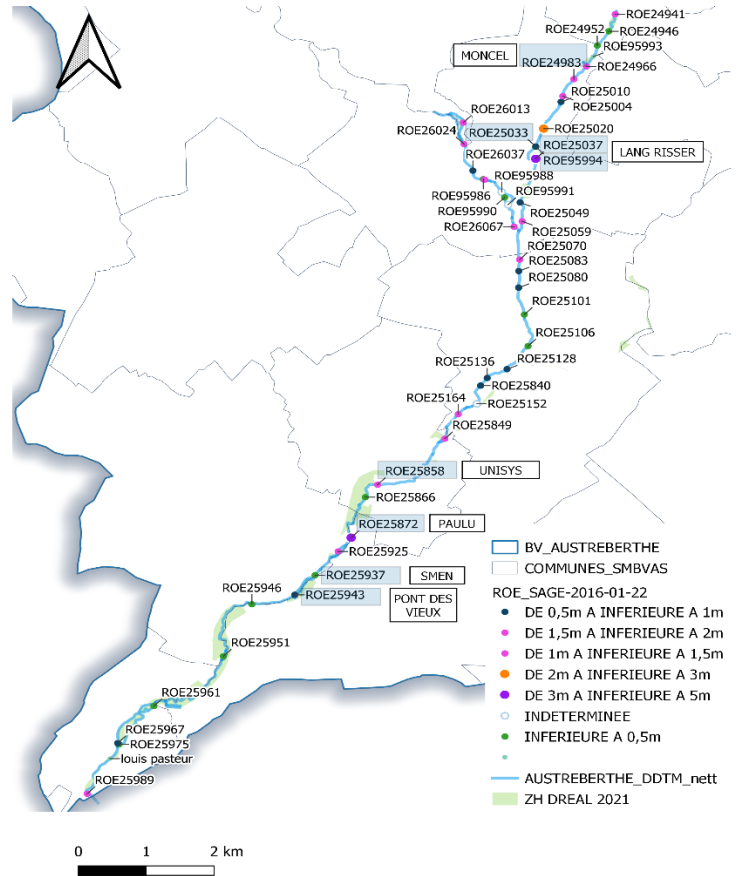
Les 6 ouvrages étudiés :

Seuil du pont des Vieux (ROE25943)
Seuil SMEN et ouvrage associé (ROE25937 et ROE115473)
Seuil du Paulu et ouvrage associé (ROE 25872 et ROE96243)
Seuil UNISYS (ROE25858)
Ouvrage Lang Risser et obstacles associés (ROE25037, ROE95994 et ROE25033)
Seuil Moncel (ROE24966).

La phase de diagnostic de l'étude a débuté en juin 2023.

Les premiers scénarios d'aménagement ont été identifiés en fin d'année 2023 et vont être déclinés en avant-projet dans un premier temps.

Dans un second temps, ils feront l'objet de marchés de maîtrise d'œuvre en 2025 pour permettre d'aboutir aux travaux à l'horizon 2026.



L'animatrice SAGE participe avec l'animateur rivière au suivi de l'étude.

## 6. Stage de la caractérisation du colmatage du lit de l'Austreberthe et du Saffimbec

Un stage d'une durée de 6 mois a été réalisé en 2023 afin de caractériser le colmatage du lit des rivières Austreberthe et Saffimbec. Ce travail s'inscrit dans une acquisition de connaissance sur le fonctionnement des rivières, de la préservation, la réhabilitation des habitats et la restauration de la continuité écologique.

Cette étude a mis en exergue l'importante problématique de colmatage de leur lit à laquelle l'Austreberthe et le Saffimbec sont confrontés. En effet, une accumulation importante de limons et d'argiles a été observée à l'abords des berges. Les particules se concentrent de l'amont vers l'aval des radiers.



« Le transport sédimentaire à l'origine de ce phénomène n'est pas intrinsèque au cours d'eau dans son fonctionnement ordinaire. Les conditions hydrauliques ne permettent pas aux sédiments fins déposés au fond du cours d'eau d'être mis en mouvement.

Les limons et argiles présents dans la colonne d'eau sont issus d'une autre source qu'il reste à identifier et à caractériser. Dans le cas où un objectif est de décolmater le lit ou au moins d'entraver la sédimentation des particules fines, deux solutions sont envisageables : la mise en mouvement mécanique des sédiments comme cela a été le cas au niveau de la zone Lang Risser ; ou bien la modification morphologique du cours d'eau par réduction du rayon hydraulique et de la pente. Cette dernière solution est connexe au projet de restauration de la continuité écologique qui augmentera localement la pente de la rivière et modifiera la section hydraulique. Il sera également possible d'envisager la mise en place d'épis déflecteurs. L'utilisation de la modélisation développée au cours de ce stage pourra donner une idée des volumes à faire varier. Il est donc important de recueillir des connaissances plus détaillées du cours d'eau afin de préciser les paramètres d'entrée du programme et affiner les résultats. » Esther CHARLES, 2023.

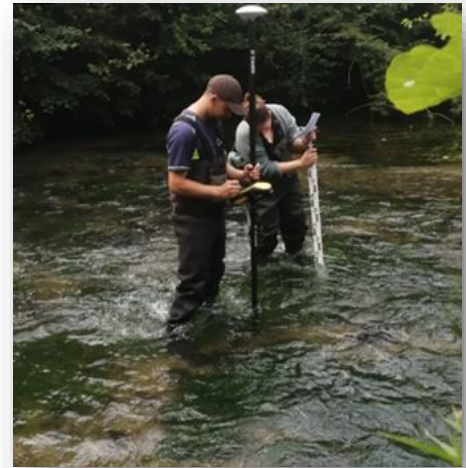


Photo 3 Stage 2023

## 7. Actions en lien avec la désimperméabilisation

L'animatrice du SAGE s'est chargée d'organiser les rencontres avec le CEREMA, la Région Normandie et la commune de Barentin dans le cadre du lancement de l'étude par le CEREMA du ciblage de potentiel de renaturation et désimperméabilisation de la ville de Barentin. Etude pilote qui a vocation à être déclinée par la suite sur le territoire du SAGE. La demande de subvention auprès de la Région Normandie a été déposée début décembre 2023.

Dans le cadre de cette étude une rencontre a été organisée entre les élus du SMBVAS et du SAGE des Vallées qui ont accueilli M. Hubert Dejean de la Batie (vice-président Région Normandie) ainsi que M. Bouillon (Maire de Barentin) pour échanger sur les thématiques de renaturation et désimperméabilisation.



Photo 4 Rencontre avec la Région Normandie



## 8. Pilotage du Contrat Territorial Eau et Climat

L'animatrice du SAGE s'est chargée de recueillir l'avancement des différents maîtres d'ouvrage en fin d'année 2023. Le tableau de suivi des actions a été mis à jour. Elle a ensuite organisé et animé le COPIL annuel du CTEC début décembre.

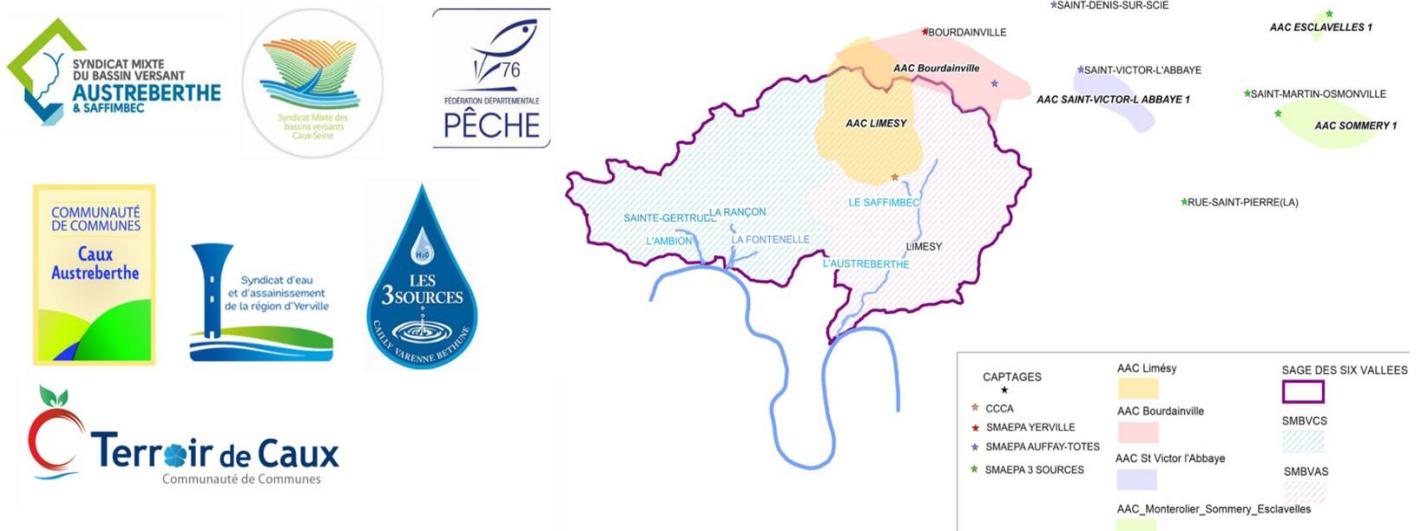


Figure 1 Signataires du CTEC du SAGE des 6 Vallées 2022-2024

## 9. Actions de mise en compatibilité des documents d'urbanismes avec le SAGE

L'animatrice SAGE a été associée à différentes réunions de travail des SCOT et PLU(i) et a sensibilisé les acteurs de l'urbanisme à la prise en compte des enjeux et règles du SAGE dans le cadre de la mise en place ou révision de leurs documents d'urbanismes.

La synthèse des réunions ci-dessous :

Réunion stratégie foncière CC Caux-Austreberthe 17 janvier 2023

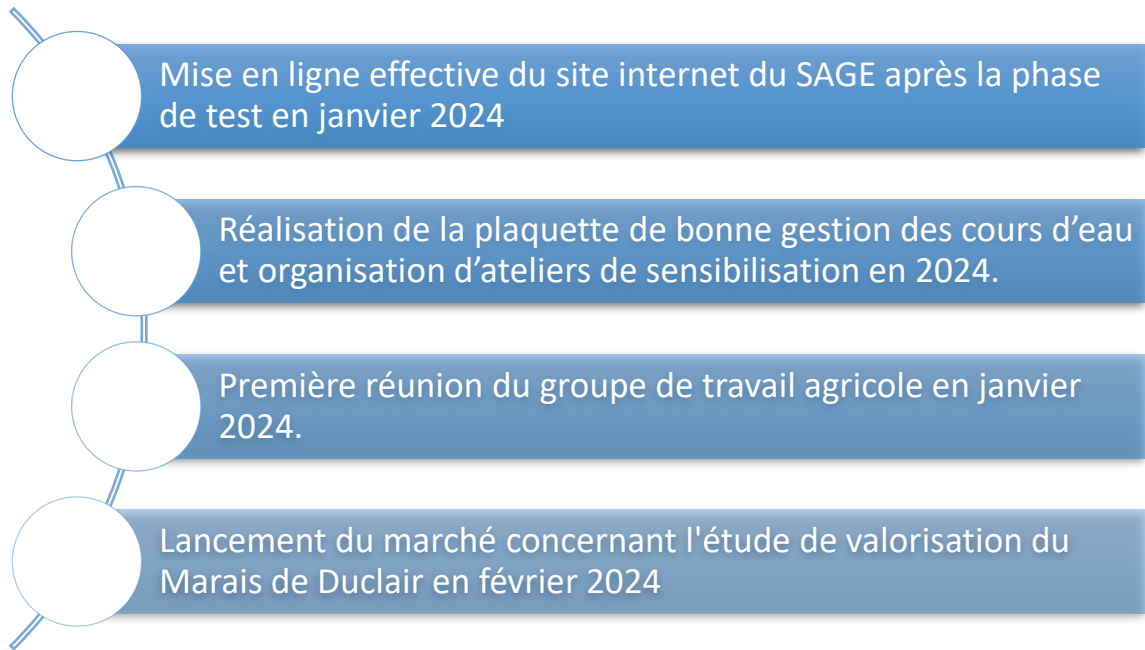
Réunion PLUi 6 juillet 2023

Réunion Scot Intercaux Vexin 19 octobre 2023

Atelier technique dans le cadre de la révision du PLU et l'élaboration du SCOT-AEC métropole de Rouen 20 octobre 2023



## V. Principales actions reportées en 2024



## VI. Autres rencontres auxquelles l'animatrice SAGE a participé

Type de réunion	Dates
Réunions dans le cadre de l'aménagement de la friche Badin par la commune de Barentin	30/01/2023, 04/09/2023
Présentation au CLUB des SAGE, AESN	09/02/2023
Réunions du comité départemental de l'eau	25/05/2023, 04/07/2023, 08/11/2023
Rencontre technique zones humides	13/06/2023
Rencontre technique eaux pluviales, département 76	23/06/2023
COFIL modèle quantitatif mis en place par la BRGM au modèle mathématique de gestion des ressources en eau mis en place par le BRGM.	11/12/2023

VII. Annexe :  
Synthèse des  
actions de mise  
en œuvre et  
prospective 2024





Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022	Avancement 2023
			2022	2023	2024		
Gouvernance, communication et animation de la CLE	D.1	Mettre en place une structure porteuse unique à l'échelle du périmètre du SAGE	Favoriser le dialogue entre élus, le portage commun de projets et le travail transversal entre animateurs.			Rencontres des présidents lors de réunion du bureau de la CLE. Mutualisation des moyens humains et techniques. Démarches de fusion prévues au prochain mandat.	Pas de changement par rapport à 2022
	D.2	Renforcer les liens entre maîtrises d'ouvrages intervenant sur le petit, le grand cycle de l'eau et l'aménagement du territoire	Etablir un guide d'application du SAGE destiné aux collectivités et aux services instructeurs. Elaborer en porter à connaissance pour les documents d'urbanisme. Organiser des réunions de présentation.			Guide réalisé. Réunions réalisées ou à venir en 2023. Porter à connaissance prévu en 2023.	4 réunions de présentations du SAGE ont été réalisées
			Participer aux réflexions concernant les projets d'aménagement ou à la réalisation ou révision de leurs documents d'urbanisme.			Participation à des réflexion sur l'aménagement du PARC Badin à Barentin et dans un projet de renaturation du centre-ville. Rencontres avec Barentin, Duclair et Pavilly sur des projets en bordure de cours d'eau. Avis sur 19 permis de construire.	Suivi et participation concernant le PARC Badin et la renaturation du centre-ville de Barentin Avis sur 38 permis de construire.
	D.3	Afficher la Commission Locale de l'Eau et la structure porteuse du SAGE comme interlocuteur privilégié pour les nouveaux projets susceptibles d'avoir un impact sur la ressource en eau ou sur les milieux aquatique	Rédiger les avis de la CLE et participer à des réunions de concertation.			Participation au comité sécheresse. Rédaction 4 avis DLE et avis arrêté sécheresse	Participation aux 2 comités ressources en eau. Rédaction de 3 avis de DLE.
	D.4	Assurer une représentation du SAGE au sein des commissions départementales	Participation aux commissions départementales dès lors que les sujets abordés sont susceptibles d'avoir un impact sur la ressource en eau ou sur les milieux aquatiques.			RAS	RAS
	D.5	Communiquer sur les enjeux du territoire du SAGE et promouvoir les bonnes pratiques	Elaborer un plan de communication.	Mettre en œuvre le plan de communication		Plan de communication élaboré en validé.	Subvention obtenue. Début de la mise en œuvre du plan de communication par la



Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022	Avancement 2023	
			2022	2023	2024			
Qualité de l'eau							réalisation du site internet du SAGE	
			Organiser et animer des actions de communication en sensibilisation pour les membres de la CLE/ élus du territoire/scolaires/ grand public			Ateliers de présentation du SAGE. Fête de la nature. Sortie élus RCE	2 Ateliers de présentation du SAGE. Conférence à destination des élus. Fête de la nature.	
	D.6	Centraliser des données et renseigner et diffuser le tableau de bord	Mise à jour annuelle du tableau de bord permettant de suivre la progression de l'atteinte des objectifs fixés par le SAGE.			Réalisée	Réalisée	
	Missions d'animation de la CLE	Animation de la CLE et ses instances. Rapport d'activité.		Organiser et animer à minima une réunion de bureau et une réunion de la CLE. Rédiger les comptes-rendus et délibérations. Etablir un rapport d'activité annuel.			3 réunions de bureau	1 réunion de CLE et 2 réunions de bureau
		Secrétariat CLE (convocations, mises à jour des BBDD, relances...)		Assurer les missions de secrétariat en continu.			Fait	Fait
		Renouvellement CLE		Assurer en collaboration avec les services de l'Etat le renouvellement de la CLE. Animer cette démarche auprès des collectivités du territoire.			Fait	RAS
D.7	Veille sur la qualité des cours d'eau vis-à-vis des polluants émergents.			Animation du groupe de travail : Faire premier bilan et	Sans objet en 2022	Sans objet en 2023		



Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022	Avancement 2023
			2022	2023	2024		
		Animation du groupe de travail établissant la liste de substances complémentaires à suivre dans les cours d'eau et les captages.		Animation du groupe de travail "qualité et quantité d'eau" : Définir une méthodologie pour établir le bilan de l'évolution de l'état qualitatif et quantitatif de l'eau	échanger sur les substances complémentaires à suivre		Reporté en 2024
	D8	Améliorer la connaissance sur la qualité chimique de la Sainte Gertrude et les impacts sur la reproduction des poissons	Montage avec la FFDPMA de l'étude "Evaluation de l'impact des limons sur les milieux aquatiques du territoire."	Suivi de l'étude	Suivi de l'étude	Cahier de charges en cours par la FFDPMA	Réalisation du cahier des charges avec la FFDPMA. La demande de devis est en cours
	D.9	Coordination des politiques de valorisation des pratiques agricoles o des productions vertueuses de la ressource.	Suivi des PAT en cours	Suivi des PAT en cours. Communiquer le bilan des travaux du GTA	Suivi des PAT en cours. Communiquer le bilan des travaux du GTA	Mission à assurer par les animateurs agricoles des structurés porteuses.	
		Animation du groupe de travail agricole visant à définir les pratiques/productions agricoles jugées vertueuses de la ressource.	Faire émerger le groupe de travail agricole	Suivi des réflexions du groupe de travail agricole		Mission à assurer par les animateurs agricoles des structurés porteuses. Décale à 2023. Arrivé d'un nouvel animateur agricole en 2023. Poste vacant depuis aout 2022.	1ère réunion en décembre 2023 lancement du groupe de travail agricole en janvier 2024



Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022	Avancement 2023
			2022	2023	2024		
	D.17	Cartographie des zones présentant un enjeu sanitaire en concertation et validation par la CLE			Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE		
	D.18	Identification et localisation des exutoires des réseaux d'eaux pluviales les plus impactant	Continuer le recensement démarré en 2019 et élaborer une stratégie d'action.		Communiquer les résultats aux collectivités concernées	Pas d'avancement	Pas d'avancement à voir en 2024
ui	D.20	Restaurer la morphologie des cours d'eau	Assurer la mise en œuvre d'actions de restauration de la qualité hydromorphologique de cours du SMBVAS et du plan d'actions pour la restauration de la continuité écologique et pour l'atteinte d'un taux d'étagement inférieur à 40 % sur le cours d'eau de l'Austreberthe à horizon 2030.			Lancement de la première étude globale sur 5 seuils RCE dont le Paulu à Sait Paër/	Suivi de l'étude des 6 ouvrages, propositions des scénarios fin 2023.
			Stage sur la perception des ouvrages RCE par les propriétaires et riverains.			Réalisé	Sans objet en 2023
	D.22	Réalisation de la cartographie des zones potentiellement constructibles situées en bordure de cours d'eau et identification des secteurs à enjeu	Cartographie réalisée sur le SMBVAS. Cartographie à faire sur le SMBVCS.			Action à réaliser en 2023. Stage prévue initialement en 2023 mais suite au départ de l'animatrice SAGE prévu fin février 2023 l'action devra être décalée.	L'action a été décalée suite au départ et à l'arrivée de la nouvelle animatrice SAGE
		Echange avec les porteurs de projets pour intégrer les objectifs de valorisation des milieux aquatiques	Se mettre en relation avec les porteurs de projet et participer aux réunions de concertations			Réalisé avec les communes de Duclair, Barentin et Pavilly.	Echanges avec la commune de Barentin
D.23	Centralisation des données et cartographie des foyers d'EEE			Mise en place d'une BDD	Sans objet en 2022	Sans objet en 2023	



Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022	Avancement 2023
			2022	2023	2024		
		participation ou animation d'un groupe de travail EEE			Faire émerger un groupe de travail	Sans objet en 2022	Réalisation d'une plaquette sur les EEE, des ateliers à destination des agents des services techniques vont être débutés en 2024
	D.24	Elaboration d'une méthodologie pour localiser les zones humides potentielles de plateau	Méthodologie mise en place par le DREAL. Echanger avec la DREAL sur l'avancement du recensement			La DREAL n'assure plus cette mission de recensement. Action à repenser. A décaler en 2023.	Prise de contact avec la DREAL pour voir comment il serait possible de repenser cette action
		Mise à jour de la cartographie des zones humides connues du territoire		Réaliser une mise à jour et transmettre les résultats à la DREAL		Sans objet en 2022	Action reportée en 2024
	D.26	établir une stratégie de valorisation des zones humides : cartographie de zones humides prioritaires	Continuer la stratégie de valorisations de zones humides démarrée en 2021. Elaborer des notices de gestion. Aménager une zone humide.			Renouvellement des conventions agricoles. Démarrage de la démarche de réalisation d'un plan de gestion multisites avec le CEN.	Lancement de la consultation du marché de l'étude de valorisation du marais de Duclair. Plan de gestion en cours par le CEN
Ruisellement	D.27	mettre en place un observatoire des sols à l'échelle communale			Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE	Sans objet en 2022	Sans objet en 2023
	D.32	Mise à disposition des collectivités des éléments de connaissance sur les éléments du paysage existants	Elaborer un porter à connaissance	Mise à jour du porter à connaissance		Action à réaliser en 2023. Stage prévu initialement en 2023 mais suite au départ de l'animatrice SAGE prévu fin février 2023 l'action devra décalée.	Action décalée en 2024
			Transmettre le PAC dès que nécessaire				
D.33	Animation auprès des acteurs de la gestion forestière			Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE	Sans objet en 2022	Sans objet 2023	



Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022	Avancement 2023
			2022	2023	2024		
	D.34	réalisation de cahier des charges type pour l'élaboration des schémas directeurs gestion EP	<i>Cahier de chargés élaboré en 2021</i>			Suivi SGEP Fresquiennes	
	D.35	Améliorer la gestion des eaux pluviales urbaines lors des projets de renouvellement ou de requalifications urbaines	Lancer et suivre les études Etudes de potentiel de des imperméabilisation Duclair et Barentin.			Un groupe de travail s'est réuni. Démarrage des démarches pour réaliser une étude du potentiel de des imperméabilisation sur Barentin dans le cadre d'une convention de recherche et développement avec le CEREMA. Demande de financement en cours auprès du Fond vert et l'AESN.	Plusieurs réunions ont eu lieu en 2023 afin d'aboutir à une proposition d'étude du ciblage du potentiel de désimperméabilisation et renaturation de la ville de Barentin. Le lancement de cette étude de 15 mois est prévu au premier semestre 2024.
Quantité d'eau	D.37	bilan de l'instrumentation existante et identification de nouveaux points à instrumenter			<i>Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE</i>	Sans objet en 2022	Sans objet 2023
		Identifier une maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une station hydrométrique sur la Fontenelle			<i>Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE</i>	Sans objet en 2022	Sans objet 2023
	D.38	suivi et présentation à la CLE de l'état quantitatif de la ressource en eau sur le territoire		Animation du groupe de travail "qualité et quantité d'eau" : Définir une méthodologie pour établir le bilan de l'évolution de l'état qualitatif et quantitatif de l'eau	Animation du groupe de travail : "qualité et quantité d'eau Faire premier bilan	Sans objet en 2022	Sans objet 2023